

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2018/020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 CHEMIN DU PERUSIER  
84 300 TAILLADES

### **SEANCE DU 20 DECEMBRE 2018**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr Dominique Pierre Président  
**Syndic titulaire :** HONORAT Guy - PECOULT Jocelyn  
**Excusés :** PONCET Norbert – PELISSIER Laurence – DEVINE Marc  
**Syndic suppléant :** OLIVIER Denis - LIENS Charles – NOUGUIER Marie Claude

L'an deux mille dix-huit et le vingt décembre, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à 18 h au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet : BUDGET PRIMITIF 2019**

=====

Le Président dépose sur le bureau le projet de budget primitif 2019. Il en donne lecture et expose les motifs qui justifient ses propositions.

**LE SYNDICAT** : OUI l'exposé de son Président,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**PROPOSE** à Monsieur le Préfet de Vaucluse le budget primitif 2019 s'élevant en recettes et en dépenses à la somme de :

- **434 100 Euros** en section de fonctionnement,
- **460 000 Euros** en section d'investissement.

**Ouï l'exposé du Président** : la commission syndicale approuve le budget primitif 2019 et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Le Syndic

Le Président

Envoyé en préfecture le 18/01/2019  
Reçu en préfecture le 18/01/2019  
Affiché le  
ID : 084-298401712-20181220-2018\_020-DE

Mr DOMINIQUE Pierre

ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF  
425, Chemin du Pérusier  
84300 LES TAILLADES